



Saulchery, le 2 avril 2021.

Avis

INSCRIPTIONS SCOLAIRES RENTREE 2021-2022

CONSIDERANT la situation actuelle et les mesures de santé publique face à la covid-19,

Les inscriptions scolaires ne se feront que par dépôt des documents dans la boîte à lettres de la mairie ou par mail : mairie-de-saulchery@wanadoo.fr

Les parents ou représentants légaux des enfants qui seront scolarisés à la rentrée 2021-2022 devront remettre en mairie, avant le 31 mai 2021 :

- Le formulaire de renseignements dûment complété (voir sur le site de la commune : saulchery.fr) ou à demander au secrétariat par mail,
- Copie du livret de famille en son intégralité,
- Copie des pages des vaccinations du carnet de santé de l'enfant,
- Copie d'un justificatif de domicile récent,
- Le certificat de radiation de la précédente école.

Pour la classe maternelle, les enfants devront être nés au plus tard au 31 mars 2019.

